



FICHE B5 — DE 2014 À NOS JOURS

Transitions, retour constitutionnel et période révolutionnaire — 2014-2026

L'ESSENTIEL

Douze ans, **trois transitions** et **une parenthèse constitutionnelle**. Après l'insurrection de 2014, le pays connaît une première transition (2014-2015), un mandat élu (2015-2022), puis deux changements de régime par l'armée en huit mois, en **janvier** et **septembre 2022**.

Deux séries de dates à maîtriser : celles des **changements de pouvoir** — 31 octobre 2014, 29 novembre 2015, 24 janvier 2022, 30 septembre 2022 — et celles des **actes institutionnels** qui les ont suivis.

01. LA TRANSITION DE 2014-2015

Après le départ de Blaise Compaoré, une **Charte de la transition** est adoptée le **16 novembre 2014**. **Michel Kafando**, ancien diplomate, devient **président de la transition** ; le lieutenant-colonel **Isaac Zida** est nommé Premier ministre. Un **Conseil national de la transition (CNT)** fait office d'organe législatif.

Le **16 septembre 2015**, à six semaines des élections, le **Régiment de sécurité présidentielle (RSP)** — unité d'élite de l'ancien régime, dont la dissolution était envisagée — séquestre les autorités de transition et tente de prendre le pouvoir, sous la conduite du général **Gilbert Diendéré**.

La tentative échoue en une semaine, sous l'effet conjugué d'une **mobilisation populaire massive**, de la médiation régionale et de la marche sur Ouagadougou des **troupes loyalistes** venues de province. Les autorités de transition sont rétablies et le RSP dissous.

02. LE MANDAT DE ROCH MARC CHRISTIAN KABORÉ

Le **29 novembre 2015**, **Roch Marc Christian Kaboré**, candidat du **Mouvement du peuple pour le progrès (MPP)**, remporte l'élection présidentielle dès le premier tour. Ancien cadre du régime précédent, il avait quitté le CDP en janvier 2014 pour s'opposer à la révision de l'article 37.

Son mandat est dominé par la **dégradation sécuritaire**. Le pays, jusque-là épargné, subit à partir de **janvier 2016** des attaques répétées : capitale frappée à plusieurs reprises, régions du Sahel, de l'Est et de la Boucle du Mouhoun progressivement affectées, déplacements massifs de population.

Réélu le **22 novembre 2020**, il doit faire face à une contestation croissante au sein de l'armée. L'**attaque d'Inata**, en **novembre 2021**, qui coûte la vie à des dizaines de gendarmes réputés sous-équipés et mal ravitaillés, cristallise le mécontentement.

03. L'ANNÉE 2022 : DEUX CHANGEMENTS DE RÉGIME

Date	Événement
22-23 janvier 2022	Manifestations à Ouagadougou, puis mutineries dans plusieurs casernes.
24 janvier 2022	Des officiers annoncent la destitution de Roch Marc Christian Kaboré . Le Mouvement patriotique pour la sauvegarde et la restauration (MPSR) prend le pouvoir ; le lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba en devient le chef.
1er mars 2022	Adoption d'une Charte de la Transition , qui rétablit la Constitution de 1991 sous réserve de ses dispositions.
30 septembre 2022	Un groupe d'officiers annonce la destitution de Damiba au profit du capitaine Ibrahim Traoré . C'est le MPSR II .



Date	Événement
14 octobre 2022	Les assises nationales désignent Ibrahim Traoré président de la Transition .
21 octobre 2022	Investiture d'Ibrahim Traoré.

04. LA RÉORIENTATION DIPLOMATIQUE

Date	Événement
23 janvier 2023	Le Burkina Faso dénonce l'accord d'assistance militaire technique avec la France et demande le départ des forces françaises.
Février 2023	Fin officielle des opérations de la force française Sabre sur le territoire burkinabè.
16 septembre 2023	Signature à Bamako de la Charte du Liptako-Gourma , créant l' Alliance des États du Sahel avec le Mali et le Niger.
28 janvier 2024	Annonce conjointe du retrait de la CEDEAO par les trois États de l'AES.
6 juillet 2024	Sommet de Niamey : l'Alliance devient une Confédération .
29 janvier 2025	Retrait effectif de la CEDEAO .

05. LES MUTATIONS INSTITUTIONNELLES RÉCENTES

Date	Événement
Décembre 2023	Révision constitutionnelle : les langues nationales deviennent langues officielles, le français et l'anglais devenant langues de travail.
25 mai 2024	Assises nationales : la Transition est prolongée de soixante mois à compter du 2 juillet 2024 ; le chef de l'État prend le titre de Président du Faso et est déclaré éligible aux futures élections.
29 octobre 2024	Retour à la devise « La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons ».
2 juillet 2025	Réorganisation administrative : 17 régions et 47 provinces, aux toponymes endogènes.
9 février 2026	Dissolution de tous les partis politiques et abrogation de la charte des partis de 2001.
27 mars 2026	Adoption de la Charte de la Révolution , qui remplace la Charte de la Transition. L'Assemblée législative de transition devient l' Assemblée législative du peuple .

06. LES CHEFS D'ÉTAT DEPUIS 2014

Période	Chef d'État	Cadre
Nov. 2014 - déc. 2015	Michel Kafando	Transition
Déc. 2015 - janv. 2022	Roch Marc Christian Kaboré	Quatrième République
Janv. - sept. 2022	Paul-Henri Sandaogo Damiba	MPSR
Depuis octobre 2022	Ibrahim Traoré	MPSR II, puis Révolution progressiste populaire

PIÈGES À ÉVITER

- Le coup d'État de **janvier 2022** est daté du **24**, celui de **septembre 2022** du **30**. Deux changements de régime la même année, à huit mois d'intervalle.



- **Ibrahim Traoré** est désigné président de la Transition le **14 octobre 2022** et investi le **21 octobre** : la prise du pouvoir, le 30 septembre, est antérieure aux deux.
- Le **16 septembre 2015** est une **tentative échouée** de coup d'État par le RSP, et non un changement de régime.
- **Roch Marc Christian Kaboré** avait quitté le CDP en **janvier 2014**, avant l'insurrection : il n'est pas un opposant historique mais un dissident du régime.
- Ne pas confondre la **Charte de la Transition** (1er mars 2022, révisée le 25 mai 2024) et la **Charte de la Révolution** (27 mars 2026), qui l'a remplacée.
- Le départ de la force **Sabre** intervient en **février 2023**, après la dénonciation de l'accord militaire du **23 janvier 2023**.

À RETENIR

- **Quatre chefs d'État** depuis 2014 : Kafando, Kaboré, Damiba, Traoré.
- **Mnémotechnique de 2022** — « 24 janvier Damiba, 30 septembre Traoré ».
- **Trois ruptures diplomatiques** : fin de l'accord militaire français (janvier 2023), création de l'AES (septembre 2023), retrait effectif de la CEDEAO (29 janvier 2025).
- **Deux chartes successives** : Transition (1er mars 2022) puis Révolution (27 mars 2026).
- **La prolongation de 60 mois** décidée le 25 mai 2024 court à compter du **2 juillet 2024**.

SOURCES ET MISE À JOUR

Fiche arrêtée au **12 octobre 2026**. Cette période reste en cours : vérifier systématiquement les évolutions institutionnelles avant chaque session de concours.

Sources : Ritimo, chronologie du Burkina Faso ; Présidence du Faso ; Africanews, chronologie 2022 ; France 24 ; Faso7 ; communiqués du Conseil des ministres.

